

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recherche d'un local d'environ 1000 m<sup>2</sup>  
pour la CADEMA

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**Date limite de candidature : 07/06/2026 à 12H00**

## **PRÉAMBULE**

La communauté d'agglomération de Dembény-Mamoudzou (CADEMA) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Il regroupe les communes de Dembény et de Mamoudzou. Il compte une population de 100 000 habitants. Créée le 28 décembre 2015, la CADEMA est administrée par un conseil communautaire composé 42 conseillers communautaires.

La CADEMA intervient en matière d'aménagement de l'espace communautaire, de développement économique et touristique, de collecte des ordures ménagères, la CADEMA s'est dotée de trois compétences optionnelles : la voirie d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'action sociale d'intérêt communautaire et depuis janvier 2021 la compétence de la gestion des eaux.

Dans le cadre du renforcement de ses missions de service public et de l'amélioration de l'accueil de ses usagers, la Communauté d'Agglomération Dembeni Mamoudzou CADEMA lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de rechercher d'un local d'une superficie d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

Face à l'évolution de ses activités et à la nécessité de regrouper ses services dans un espace fonctionnel, moderne et accessible, la CADEMA souhaite disposer d'un site adapté permettant d'optimiser ses conditions de travail, de faciliter l'accès du public et de garantir une meilleure qualité de service.

## **ARTICLE 1. OBJET**

Le présent appel vise à identifier des locaux disponibles répondant aux besoins actuels et futurs de la CADEMA, dans une logique d'efficacité, de visibilité et de proximité avec les usagers.

## **ARTICLE 2. CARACTERISTIQUE ATTENDUES DU LOCAL**

Le local recherché devra idéalement répondre aux critères suivants :

- Superficie : environ 1 000 m<sup>2</sup>
- Accessibilité : site facilement accessible (transports, axes routiers)
- Localisation : zone stratégique favorisant la fréquentation et la visibilité
- Configuration : espaces modulables permettant l'aménagement de bureaux, salles de réunion et espaces d'accueil

- État : bon état général ou nécessitant des aménagements limités
- Équipements : raccordements aux réseaux (eau, électricité, internet), stationnement à proximité ou intégré

### **ARTICLE 3. PERIMETRE DE LA RECHERCHE**

Commune de Mamoudzou (Kavani, Kawéni, Passamainty, Vahibé, Tsoundzou 1 et 2, Doujani, Les Hauts Vallons)

### **ARTICLE 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le candidat s'engage à respecter l'ensemble des conditions de participation.

Peuvent répondre au présent appel à manifestation d'intérêt :

- Les propriétaires de biens immobiliers correspondant aux critères définis à l'article 2.
- Les mandataires dûment habilités (agences immobilières, gestionnaires de biens, etc.)

Les candidats devront :

- Justifier de leur capacité à proposer le bien (titre de propriété, mandat de gestion ou tout document équivalent)
- Proposer un bien libre de toute occupation ou précisant les délais de disponibilité
- Fournir des informations sincères et complètes sur le bien proposé
- Accepter, le cas échéant, l'organisation de visites du site par la CADEMA
- Être en règle avec leurs obligations fiscales et sociales ;
- Être en capacité légale et financière de mener des travaux sur le local si besoin
- Attester ne pas avoir été condamnés en France ou à l'étranger pour des faits contraires aux législations en vigueur en matière de corruption, de fraude, de discrimination et de travail forcé ou de travail des mineurs.

Les candidats sont informés que le non-respect de l'une des conditions de participation est susceptible de constituer un manquement grave justifiant de la rétention de la candidature.

### **ARTICLE 5. MODALITES DE REPONSES**

Outre les documents ou informations mentionnés à l'article 4 du présent appel à manifestation d'intérêt, les propriétaires, bailleurs ou mandataires intéressés sont invités à transmettre leur proposition comprenant les éléments d'identification suivants les dossiers de candidature devront contenir :

Les éléments d'identification suivants :

- Une description détaillée du bien (surface, localisation, usage actuel)

- Les plans et documents techniques disponibles
- Des photographies récentes
- Les conditions de mise à disposition (type de bail, durée, loyer, charges)
- Les coordonnées du contact (le nom et/ou la dénomination sociale de la personne morale, l'adresse postale, l'adresse électronique, le numéro de téléphone,
- Pour une entreprise : le numéro SIRET

## **DEPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidatures devront être remis avant la date limite indiquée en tête du présent appel à manifestation d'intérêt, de façon dématérialisée par mail à l'adresse : [MARCHESPUBLICS@cadema.yt](mailto:MARCHESPUBLICS@cadema.yt)

Ou un dépôt physique à l'annexe de la CADEMA à TSARARANO à la direction de la Commande publique :

- 452 BOULEVARD MZE MANDELA, Tsararano 97660 Dombéni

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

La CADEMA se réserve la possibilité de visiter les biens proposés et d'engager des échanges avec les candidats identifiés.

Le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un engagement contractuel.

Pour toute question concernant le présent appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez contacter la CADEMA à l'adresse suivante : [MARCHESPUBLICS@cadema.yt](mailto:MARCHESPUBLICS@cadema.yt)